

La Forêt Enchantée

Spectacle fixe de cirque nouveau sur
structure triptyque autonome.



**Un spectacle comique et acrobatique avec des personnages
inspirés de la célèbre pièce shakespearienne
« Le Songe d'une nuit d'été ».**

- Vous retrouverez Puck et la Fée Toile d'Araignée, le couple royal Obéron & Titania et une multitude d'autres personnages comiques issus de la forêt enchantée.

Un spectacle mariant dérision, performances et esthétique : un cocktail d'émotions pour votre manifestation.

Adagio (mains à mains), trapèze triangulaire, tissu aérien en solo et duo, jongleries, équilibre sur cannes et fil mou, sont autant de numéros mariant performance acrobatique et beauté plastique qui s'enchainent au fil du spectacle.

La Compagnie



La compagnie est créée et dirigée par William qui a été formé à l'Ecole du Cirque Annie Fratellini à Paris, où il a reçu une bourse d'études, en prenant parallèlement des cours de danse chez Yves Casati. Il a commencé sa carrière dans les cirques avec un numéro de fil tendu, mais très vite il s'engage comme danseur dans des compagnies néoclassiques et classiques à travers la France.



Fiche Technique

Spectacle d'intérieur ou d'extérieur.

Interprété par 2 artistes acrobates.

Tous publics.

Durée : 50 minutes environ

I - DÉCOR :

Structure 100% autonome : Aucun point d'accroche au sol n'est nécessaire.

Le montage et le démontage du décor sont effectués par nos soins.

II - AIRE DE JEU :

Un terrain plat de 10x10 (représentation de jour) ou 12x12 (représentation de nuit) dégagé en hauteur sur 7m (minimum) pour implanter la structure.

III - LUMIERE

(pour représentation de nuit, matériel fourni par la Cie avec supplément tarifaire)

L'Organisateur devra fournir à la Compagnie un branchement électrique à moins de 10 mètres de l'espace scénique :

1) Branchement en 380 V triphasé d'une puissance de 32 ampères par phase

2) 2 alimentations 16 ampères

V - SON :

Le matériel est fourni par la Compagnie pour une jauge allant jusqu'à 400/500 personnes.

Pour une jauge supérieure et/ou si l'Organisateur souhaite utiliser son matériel, il devra fournir au

Producteur :

1 lecteur CD disposé à côté des consoles son & lumière (pour représentation de nuit)

1 puissance son de 10 à 30Kw selon emplacement et jauge

Dans les 2 cas : L'Organisateur doit fournir à la Compagnie un branchement électrique pour relayer le son à moins de 10 mètres de l'espace scénique, avec une prise monophasée en 220 V.

VI - DIVERS : A prévoir par l'Organisateur

A - Une loge fermant à clef (le plus près possible de l'espace scénique) avec tables, sièges, miroirs, toilettes et à disposition (au minimum) : bouteilles d'eau plate

B- Un accès direct à l'espace scénique pour un véhicule utilitaire (pour déchargement et rechargement du matériel et qui devra rester sur place pour servir de loge « rapide » si la loge n'est pas sur place et ensuite prévoir deux places de parking (pour ce véhicule utilitaire et pour une voiture)

C - Pour le cas où l'espace scénique serait dans un lieu clos et payant, prévoir un quota de 20 places par représentation pour les invités du Producteur

D - 6 barrières de police type Vauban.

E - Le gardiennage de l'espace scénique sur toute la durée (du montage au démontage de la structure, en l'absence du personnel de la Compagnie)

EN CAS DE MAUVAIS TEMPS :

Dans les cas où se déclenche vent fort, pluie, verglas ou neige, l'Organisateur se doit de prévoir une salle couverte de repli avec une hauteur sous plafond suffisante pour la structure, ainsi qu'un sol au revêtement non glissant même lorsqu'il est mouillé. Le responsable de l'équipe se réserve le droit de jouer en extérieur ou non dans les cas litigieux.

